



Association Droit au vélo - ADVA

Communiqué de presse

08/03/20

VOTEZ VÉLO !

Les 15 et 22 mars prochains, les citoyens choisiront leurs représentants au sein de leur commune.



Ces élections municipales représentent un moment crucial pour l'association Droit au vélo - ADVA car c'est essentiellement à cette échelle que se décident les politiques de déplacement.

Les choix du maire et de l'équipe municipale auront un impact sur les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes et donc sur les modes de déplacement de demain dans nos communes et entre nos communes. De plus, de ces choix politiques en matière de mobilité, découleront en partie le sentiment de sécurité dans l'espace public, la persistance de commerces locaux, la santé des citoyens (lutte contre la sédentarité) ... ou tout simplement le bien-vivre ensemble dans l'espace public....

Depuis près d'un an, les bénévoles de l'association Droit au vélo – ADVA se sont mobilisés pour rédiger, souvent avec les adhérents de leur commune, des propositions aux candidats, et/ou pour les interroger sur leurs engagements. En outre, de nombreuses rencontres, souvent très constructives, ont eu lieu entre les candidats aux élections municipales et Droit au vélo – ADVA.

Aujourd'hui, ces propositions et les premières réponses des candidats sont en ligne. Plus de 50 communes de toutes tailles du Nord et du Pas-de-Calais sont ainsi concernées.

A ce jour, près de 70 candidats ont répondu. Nous les remercions et invitons ceux qui n'ont pas encore répondu à le faire. **La liste complète est consultable en ligne :**

<https://droitauvelo.org/Elections-municipales-2020-Votez-velo>

L'ADVA ne donne aucune consigne de vote mais appelle les citoyens à prendre connaissance des engagements des candidats avant d'aller aux urnes les 15 et 22 mars prochains.

Nous savons aujourd'hui que, dans le mandat qui se profile, les décisions politiques devront nécessairement être plus favorables aux déplacements à pied et à vélo articulées à des politiques favorables aux transports en commun.

Yannick Paillard
président de l'Association Droit au vélo – ADVA

5 rue Jules de Vicq
59000 LILLE

Tél : 03 20 86 17 25
mail : info@droitauvelo.org
site : www.droitauvelo.org
twitter : @droitauvelo